

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 08285 Numéro SIREN : 801 714 957 Nom ou dénomination : OPL CONSEILS
--

Ce dépôt a été enregistré le 20/10/2020 sous le numéro de dépôt 86737

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 20-10-2020

N° DE DEPOT : 086737

N° GESTION : 2014B08285

N° SIREN : 801714957

DENOMINATION : OPL CONSEILS

ADRESSE : 13 rue de Turenne 75004 Paris

MILLESIME : 2019

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	6 980	2 617	4 362	1 267	3 095	244.32
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	250		250	250		
	Créances rattachées à des participations	48 862		48 862	43 567	5 295	12.15
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total II		56 092	2 617	53 474	45 084	8 390	18.61
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés				14 400	14 400	100.00
	Autres créances	227 089		227 089	221 776	5 313	2.40
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
Comptes de Régularisation	Disponibilités	187 845		187 845	32 857	154 988	471.70
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	414 934		414 934	269 033	145 901	54.23
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	471 025	2 617	468 408	314 117	154 291	49.12

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

48 862

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 500) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 500	1 500		
	Réserves				
	Réserve légale	150	150		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	325 235	219 327	105 908	48.29
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	326 885	220 977	105 908	47.93
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	188	125	64	51.01
	Emprunts et dettes financières diverses	112	7 739	7 628	98.55
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 460	5 327	2 867	53.82
	Dettes fiscales et sociales	116 763	79 949	36 814	46.05
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	22 000		22 000	
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	141 523	93 140	48 383	51.95
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		468 408	314 117	154 291	49.12

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

141 523 93 140

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Enros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	424 318		424 318	263 763		160 555	60.87
Chiffre d'affaires NET	424 318		424 318	263 763		160 555	60.87
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2	573		572	99.71
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			424 320	264 336		159 984	60.52
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			19 826	29 406		9 580	32.58
Impôts, taxes et versements assimilés			457	452		5	1.11
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			381	215		166	77.19
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges				0		0	100.00
Total des Charges d'exploitation (II)			20 664	30 074		9 409	31.29
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			403 656	234 263		169 393	72.31
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			62 502	91 944		29 442	32.02
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			21 011	23 012		2 001	8.70

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019 12	31/12/2018 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	684	851	167	19.60
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	684	851	167	19.60
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	994	6 308	5 313	84.23
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	994	6 308	5 313	84.23
2. Résultat financier (V-VI)	310	5 457	5 146	94.32
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	444 837	297 738	147 099	49.41
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	119 602	78 411	41 191	52.53
Total des produits (I+III+V+VII)	487 507	357 131	130 375	36.51
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	162 272	137 804	24 467	17.76
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	325 235	219 327	105 908	48.29

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 468 408.09 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 424 318.35 Euros et dégageant un bénéfice de 325 234.86 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 503		3 477
TOTAL	3 503		3 477
Autres participations	43 817		5 295
TOTAL	43 817		5 295
TOTAL GENERAL	47 320		8 772

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			6 980	6 980
TOTAL			6 980	6 980
Autres participations			49 112	49 112
TOTAL			49 112	49 112
TOTAL GENERAL			56 092	56 092

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 236	381		2 617
TOTAL	2 236	381		2 617
TOTAL GENERAL	2 236	381		2 617

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	381				
TOTAL	381				
TOTAL GENERAL	381				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	48 862	48 862	
Taxe sur la valeur ajoutée	441	441	
Groupe et associés	226 648	226 648	
TOTAL	275 951	275 951	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	188	188		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 460	2 460		
Impôts sur les bénéfices	41 190	41 190		
Taxe sur la valeur ajoutée	9 775	9 775		
Autres impôts taxes et assimilés	65 798	65 798		
Groupe et associés	112	112		
Autres dettes	22 000	22 000		
TOTAL	141 523	141 523		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	112			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Capital	10.0000	150			150

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel informatique	Dégressif	3 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	188
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 460
Total	2 648

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations de services	424 318
Total	424 318

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- FONTENAY	1 000	25.00	3 962
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

OPL CONSEILS

Société par actions simplifiée au capital de 1 500 €

Siège social : 13, rue de Turenne 75004 PARIS

801 714 957 R.C.S.PARIS

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT PRESENTEE PAR LE PRESIDENT DANS SON RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019
--

Le Président propose d'approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils sont présentés et d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 325 235 €, en totalité à la distribution d'un dividende.

Le dividende brut unitaire s'élèverait à 2 168,23 € pour chaque action détenue.

Aux termes de l'article 200 A du Code général des impôts, ce dividende lorsqu'il est perçu par des personnes physiques fiscalement domiciliées en France, est imposé à l'impôt sur le revenu par application du prélèvement forfaitaire unique calculé au taux de 12,8%.

A ce titre, il est au préalable soumis obligatoirement – sauf exemption sous certaines conditions tenant au revenu fiscal de référence des bénéficiaires – à un prélèvement forfaitaire non libératoire, calculé au taux de 12,8%, imputable sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré.

Toutefois, sur option expresse, globale et irrévocable du contribuable, le dividende peut être imposé au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Dans ce cas il est éligible à l'abattement de 40% bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, dans les conditions prévues à l'article 153-3, 1° à 4° du Code général des impôts.

Enfin, les prélèvements sociaux de 17,2% sur les revenus de parts et d'actions sont perçus lors de la mise en paiement des dividendes au profit d'associés personnes physiques.

Le dividende serait mis en paiement à compter de ce jour.

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019
PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE
LE 25 SEPTEMBRE 2020**

DEUXIEME DECISION

L'associé unique constate que les comptes de l'exercice font apparaître **un bénéfice de 325 235 €**, et décide, conformément à la proposition de la présidence, de l'affecter en totalité à la distribution d'un dividende.

Le dividende brut unitaire s'élève à 2 168,23 € pour chaque action détenue.

Aux termes de l'article 200 A du Code général des impôts, ce dividende lorsqu'il est perçu par des personnes physiques fiscalement domiciliées en France, est imposé à l'impôt sur le revenu par application du prélèvement forfaitaire unique calculé au taux de 12,8%.

A ce titre, il est au préalable soumis obligatoirement – sauf exemption sous certaines conditions tenant au revenu fiscal de référence des bénéficiaires – à un prélèvement forfaitaire non libératoire, calculé au taux de 12,8%, imputable sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré.

Toutefois, sur option expresse, globale et irrévocable du contribuable, le dividende peut être imposé au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Dans ce cas il est éligible à l'abattement de 40% bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, dans les conditions prévues à l'article 153-3, 1° à 4° du Code général des impôts.

Par ailleurs, l'associé unique prend acte de ce que les prélèvements sociaux de 17,2% sur les revenus de parts et d'actions sont perçus lors de la mise en paiement des dividendes au profit d'associés personnes physiques.

Le dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

Pour extrait,
Le Président,

Olivier PARCHEMINEY